

Étudiant(e) en urbanisme et environnement SERVICE DE L'URBANISME ET DU PATRIMOINE

Sous l'autorité de la directrice du service de l'Urbanisme et du Patrimoine, la personne retenue assistera les inspecteurs dans l'exécution de leurs tâches telles que l'analyse des permis et certificats, les inspections, les demandes d'information, etc. Elle aura également à assister les autres membres de l'équipe, par exemple dans la recherche et l'analyse en vue de modification réglementaire, la tenue et le suivi des réunions du comité consultatif en urbanisme.

Exigences

- Détenir une formation collégiale pertinente ou universitaire (urbanisme, aménagement, architecture, inspection et bâtiment) ou connexe ainsi que deux années d'expérience dans des fonctions semblables;
- Posséder une connaissance des lois sur l'aménagement et l'urbanisme, sur la protection du territoire et des activités agricoles, ainsi que sur la qualité de l'environnement;
- Démontrer un bon esprit d'analyse, de l'autonomie ainsi qu'un sens des responsabilités et de l'organisation;
- Démontrer de bonnes habiletés en communication (verbale et écrite), un souci pour la clientèle et des aptitudes pour le travail d'équipe;
- Être familier avec la suite Office et préférablement, connaître d'autres applications informatiques en géomatique, cartographie et émission de permis;
- Posséder un permis de conduire valide.

Conditions de travail

- Il s'agit d'un poste syndiqué régi par la convention collective avec de conditions intéressantes et compétitives;
- L'horaire de travail est de 35 heures par semaine. Principalement de jour, possibilité de travailler les soirs et les fins de semaine;
- Entrée en fonction dès que possible. Poste d'une durée de 13 à 15 semaines.

Comment postuler?

Faites parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation avant le **19 mai 2022 à 16 h** avec la mention « Étudiant(e) en urbanisme et patrimoine » à:

Ville de Baie-Saint-Paul
Mme Marie-Claude Girard
15, rue Forget, Baie-Saint-Paul, Québec G3Z 3G1
Courriel : mcgirard@baiesaintpaul.com

Seuls les candidats sélectionnés pour une entrevue seront contactés.

La Ville de Baie-Saint-Paul applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature.